

05 avril 2013 - n° 17
130024

**SIGNATURE DE LA CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS ENTRE LA VILLE
ET L'ASSOCIATION DES SITES LE CORBUSIER**

Pour favoriser la coordination globale entre les sites associés à Le Corbusier, les villes sur le territoire desquelles se trouve une œuvre ont décidé de se fédérer pour coopérer sur les questions de protection et de promotion du patrimoine Corbuséen, à ce titre La ville de Saint-Dié-des-Vosges est membre de l' Association des Sites le Corbusier (ASCL) dont le siège de l'association se trouve à Ronchamp (Haute Saône). L'association a pour objectif de valoriser et promouvoir l'œuvre de Le Corbusier.

Des actions importantes doivent être conduites par l'ASCL. Comme indiqué dans l'article 1 de la convention, l'association s'engage, à son initiative et sous sa responsabilité, à mettre en œuvre :

- La reconnaissance de l'œuvre de Le Corbusier dans le cadre d'une candidature auprès du Comité du patrimoine Mondial (UNESCO). Le dépôt du dossier de candidature auprès de l'UNESCO se fera en janvier 2015 pour un passage au comité du patrimoine mondial en juin 2016. A noter : 11 communes françaises figurent dans le dossier de candidature.

- L'élaboration et le dépôt d'une candidature auprès du Conseil de l'Europe dans le cadre des Itinéraires Culturels Européens (ce dossier a été élargi au niveau international à la demande de Tokyo, ville membre).

- La coordination des initiatives locales autour du patrimoine Le Corbusier et la diffusion de celles-ci à travers un portail Internet dédié.

Le montant annuel de la subvention de fonctionnement à verser par la ville est de 3 000 € pour les années 2013 à 2016.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- APPROUVE les actions conduites par l'Association des Sites Le Corbusier ci-dessus citées,

- AUTORISE le Maire à signer la convention pluriannuelle à venir entre la Ville et l'Association des sites Le Corbusier (années 2013 – 2016) ainsi que tous documents se rapportant à cette affaire,

- DIT que les crédits nécessaires pour le paiement de la subvention annuelle de fonctionnement de 3 000 € seront prévus au budget des années considérées.

ADOpte A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,



Christian PIERRET

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT

ARRONDISSEMENT
DE SAINT-DIE DES VOSGES

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 05 avril 2013

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 30

Procurations..... 5

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de Christian PIERRET, Maire, assisté de Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Adjoints.

Etaient présents :

Christian PIERRET, Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY (arrivé en retard, procuration à O. Caspary au point 1), Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT (arrivée en retard, procuration à M.Feve-Chobaut au point 1), Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Cécile ANTOINE, Joëlle BERNARD, Benoit LARGER (arrivé en retard, procuration à P. Enkaoua du point 1 au point 7), Marie-Claude JARRIGE, Mohammed TAJI, Etienne HUMBERT, Ozan RUMELIOGLU, Bineta ABDOULAYE, Fabienne TARUFFI,* Jean-Louis BOURDON (a quitté la séance à compter du point 05), Francine WALTER (a quitté la séance à compter du point 05) , Françoise LEGRAND (a quitté la séance à compter du point 05), Serge VINCENT (a quitté la séance à compter du point 05), Vincent BENOIT, Ramata BA (a quitté la séance à compter du point 05), et Sébastien ROCHOTTE (a quitté la séance à compter du point 05).

Excusés et ont donné procuration :

Gilberte BELEY	à	Christian PIERRET
Dominique VALENTI	à	Lovely CHRETIEN
Catherine GRAVIER	à	Daniel CHRISTOPHE
Patrick BERNARD	à	Pierre LEROY
Catherine SAINT-DIZIER	à	Sébastien ROCHOTTE

Mademoiselle Bineta ABDOULAYE est désignée en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.